

ANNEXE .IE - CONDITIONS PARTICULIERES POUR L'EXTENSION .IE

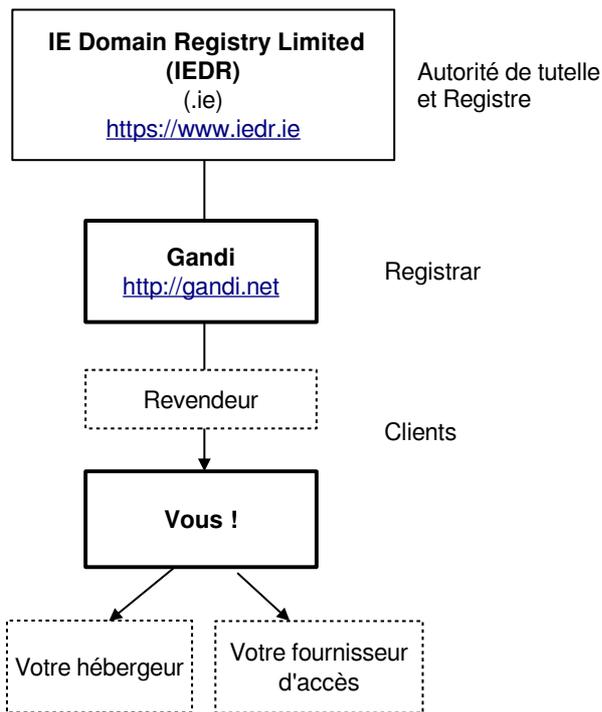
version n° 1.0 du 28 janvier 2016

En complément du Contrat Gandi Corporate et des Conditions Générales d'enregistrement de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine en .IE supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi Vous est présenté lors de la souscription à Nos services. Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les Conditions Générales d'enregistrement de noms de domaine, notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi.

Article .IE.1. Autorité de tutelle et Registre

.IE est l'extension officielle de l'Irlande. Le schéma suivant présente les différents intervenants et l'organisation du nommage pour l'extension .IE :



Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les liens correspondants.

L'enregistrement et la gestion des noms de domaine en .IE s'effectuent manuellement par Gandi auprès du Registre, et sont donc soumis à des délais de traitement. Gandi Vous permet d'effectuer Vos commandes directement sur Notre site et de gérer Vos noms de domaine via Votre interface Gandi, cependant Vos demandes et/ou modifications ne sont pas transmises automatiquement au Registre et ne seront effectives qu'après réception et validation par le Registre.

Article .IE.2. Règles et conditions d'enregistrement

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine en .IE, Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques au .IE, définies par IEDR consultables aux adresses suivantes :

- Charte de nommage : <https://www.iedr.ie>
- Règles d'enregistrement : <https://www.iedr.ie/legal-policies/registration-policy>

Ces documents contractuels, que Vous reconnaissez avoir lus et acceptés via Notre Interface, Vous lient au Registre du .IE. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles, qui y sont intégrées par renvoi, et s'imposent à Nous comme à Vous.

Article .IE.3. Conditions particulières

Nos conditions particulières sont disponibles sur : <http://www.gandi.net/domain/ie/info>

Conditions d'éligibilité

Les .IE sont ouverts aux personnes ayant un lien réel et substantiel avec l'Irlande tel que défini dans la Charte de nommage (section 9) : <https://www.iedr.ie/p30/naming-policy>.

Le nom de domaine doit correspondre au nom et prénom ou à la dénomination sociale de la personne titulaire du nom de domaine, ou à la marque enregistrée dont est propriétaire le titulaire du nom de domaine. Votre demande d'enregistrement doit être basée sur une des catégories mentionnées à l'adresse suivante, et Vous devez respecter les règles sur le choix des noms de domaine en fonction de la catégorie concernée et fournir tous justificatifs requis selon la catégorie (et notamment une preuve de Votre lien avec l'Irlande) :

<https://www.iedr.ie/legal-policies/registration-policy>

Une fois Votre demande effectuée sur Notre site, il Vous faudra Nous fournir les documents justificatifs (copies officielles ou certifiées conformes) requis selon la catégorie sur laquelle Votre nom de domaine est basé, dans le délai imparti, et notamment :

- si le nom de domaine est basé sur Votre nom et prénom (catégorie réservée aux citoyens ou résidents irlandais) : une copie d'un justificatif d'identité (passeport, permis de conduire, certificat de naissance ...),
- si le nom de domaine est basé sur Votre dénomination sociale : une copie du certificat d'enregistrement de la société (Kbis ...),
- si le nom de domaine est basé sur Votre marque : une copie du certificat d'enregistrement de la marque,
- une preuve de Votre lien avec l'Irlande.

Le contact administratif doit avoir le pouvoir d'agir pour Votre compte :

- si Vous êtes une personne physique, Vous devez assumer vous-même le rôle de contact administratif,
- si Vous êtes une personne morale, le contact administratif doit être un membre/employé Votre entité.

Procédure d'enregistrement

Vous devez spécifier au moins 2 serveurs de noms (DNS) correctement configurés pour le nom de domaine que Vous désirez enregistrer. Si les DNS ne sont pas correctement configurés dans un délai de 20 jours suivant Votre demande d'enregistrement, Votre demande sera rejetée par le Registre.

Lors de Votre demande d'enregistrement, Vous Vous engagez à accepter :

- les exclusions de responsabilité du Registre et Vos garanties telles que spécifiées dans la Charte de nommage (section 7) : <https://www.iedr.ie/p30/naming-policy>
- de Vous soumettre à la procédure de résolution des litiges établie par le Registre.

Les demandes d'enregistrement sont traitées par le Registre généralement dans un délai de 3 heures ouvrées du lundi au vendredi. Si des justificatifs supplémentaires sont requis par le Registre Vous serez contacté par email. Ces justificatifs devront être transmis au Registre dans un délai de 27 jours suivant Votre demande d'enregistrement.

Article .IE.4. Durée d'enregistrement

La durée d'enregistrement est de 1 an. Pour éviter la destruction d'un domaine, le renouvellement doit être payé et effectué **au plus tard 32 jours avant la date d'Expiration**.

Article .IE.5. Tarifs

Nos grilles de prix sont consultables sur : <https://www.gandi.net/domain/price/detail/ie>

Article .IE.6. Stockage des données personnelles

Vous acceptez que le Registre du .IE accède à Vos données personnelles et les rende publiques dans une base de données [Whois](#).

Article .IE.7. Règlement des litiges

Le Registre a mis en place une procédure alternative de résolution des litiges spécifique pour les domaines en .IE, à laquelle Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve : <https://www.iedr.ie/dispute-resolution>

La procédure de résolution des litiges mise en place par le Registre ne fait pas obstacle à l'application des procédures de droit commun devant les juridictions judiciaires ou arbitrales compétentes, qui restent applicables.

Article .IE.8. Transfert (changement de Registrar)

Les règles applicables au transfert sont exposées à l'adresse suivante : <https://www.iedr.ie/manage-a-domain/transfer-billing-contact>

La demande de transfert s'initie via Notre Interface. Avant toute demande, assurez-Vous que :

- Vous avez bien fourni le code d'autorisation associé au nom de domaine concerné. Vous trouverez ce code chez Votre Registrar actuel, via le compte propriétaire ou le contact administratif ;
- Votre domaine n'a pas un statut TransferProhibited ;
- Votre nom de domaine n'expire pas prochainement.

Le transfert effectif est soumis à validation (par email).

Lorsque le transfert est terminé avec succès, une année est automatiquement ajoutée à sa précédente date d'Expiration.

Article .IE.9. Changement de propriétaire

Le changement de propriétaire n'est **pas disponible sur Notre Interface**, veuillez contacter Notre service clients.

Le changement de propriétaire ne modifie pas la date d'expiration du domaine.

Article .IE.10. Processus de destruction

Faute de renouvellement dans les délais indiqués précédemment, le nom de domaine sera supprimé par le Registre, et deviendra disponible à l'enregistrement sur la base du « premier arrivé premier servi ».

Article .IE.11. Vos déclarations et garanties

Vous devez fournir et maintenir des données personnelles fiables, exactes et à jour, à défaut le Registre peut détruire Votre nom de domaine.

Vous Vous engagez à indemniser, défendre, garantir et dégager de toute responsabilité le Registre, ses préposés et agents contre toute perte, dommage, responsabilité, réclamation ou dépense résultant d'une revendication d'un tiers en ce qui concerne l'enregistrement et/ou l'utilisation de Votre nom de domaine.

Vous reconnaissez et acceptez que le défaut de paiement des frais de renouvellement dans les délais entraînera la destruction de Votre nom de domaine.

Article .IE.12. Exclusion de responsabilité et interventions du Registre

Vous reconnaissez et acceptez que le Registre ainsi que ses préposés et agents ne peuvent pas être tenus responsables de toute perte ou dommage subi par le demandeur ou le titulaire d'un nom de domaine ou par un prestataire de services et découlant de toute action ou négligence de la part du Registre ou ses préposés et agents dans l'exercice de leur fonction d'autorité de nommage.

De plus, le Registre, ainsi que ses directeurs, membres, agents, préposés et représentants ne peuvent être tenus responsables envers un propriétaire d'un nom de domaine ou toute autre personne de toute perte ou dommage (prévisible ou non) incluant les dommages spéciaux, indirects, exemplaires, punitifs ou consécutifs résultant d'une perte d'utilisation, d'exploitation ou d'ordre commercial ou les dommages à des tiers découlant de l'application d'une procédure de résolution des litiges.

Article .IE.13. Exclusion de responsabilité de Gandi

Vous reconnaissez que Notre responsabilité est exclue, notamment, en cas de :

- non-disponibilité du nom de domaine lors de la demande d'enregistrement par Gandi au Registre ;
- impossibilité ou refus par le Registre de l'octroi d'un nom de domaine pour lequel Vous auriez effectué une commande sur Notre site ou donné une instruction ;
- délais avant l'enregistrement ou le transfert effectif et/ou l'application des modifications demandées directement sur Notre site ou via une instruction ;
- refus du Registre d'une quelconque opération demandée ou si la modification n'est plus techniquement possible lors de la demande par Gandi au Registre ;
- échec d'une opération pour des raisons indépendantes de Gandi et malgré Nos diligences ;
- pour une modification de DNS, délai d'application et coupure de service suite à la modification étant précisé que ces modifications sont traitées manuellement.

-fin de l'annexe .IE-